

Association Sportive Lycée Simone Weil

Autorisation parentale 2025-2026

A remettre au professeur responsable de l'activité ou son professeur d'EPS

L'ELEVE

NOM : Prénom : Classe :

Date de naissance :

Sexe : M / F

Adresse :

Téléphone : Portable Elève : Portable parents :

Adresse mail parent (**OBLIGATOIRE**):

Je soussigné(e).....père, mère, tuteur de l'enfant (1) mentionné ci-dessus :

- Autorise à devenir membre de l'Association Sportive du lycée Simone Weil, à participer aux compétitions organisées et à pratiquer les différentes activités sportives proposées
- Autorise également le professeur responsable ou l'accompagnateur à faire pratiquer en cas d'urgence ou de nécessité, une intervention médicale
- Autorise l'utilisation d'images, photos et/ou vidéos, à des fins de promotion de l'A.S.

NOUVEAUTE :

Je souhaite / je ne souhaite pas (1) acheter le tee-shirt de l'AS édition 2025-2026.

Le tarif est de 10€ (stock limité). Choix des tailles : S, M, L, XL (entourer le choix).

Fait à

Le,

Signature :

(1) Rayer les mentions inutiles.



Association Sportive Lycée Simone Weil

Règlement de l'A.S. 2025-2026

ADHESION, LICENCE : DOCUMENTS A FOURNIR RAPIDEMENT POUR ETRE LICENCIE :

- Autorisation parentale (jointe au dossier d'inscription)
- Règlement de l'A.S. signé
- Cotisation 30 euros SANS TEE SHIRT** : chèque à l'ordre de l'Association Sportive du lycée Simone Weil – Espèces – LABAZ (QRcode)
- Cotisation 40 euros AVEC TEE SHIRT** : chèque à l'ordre de l'Association Sportive du lycée Simone Weil – Espèces – LABAZ (QRcode)

ENTRAINEMENTS :

- Je respecte les horaires des entraînements et essaie d'avoir une pratique assidue, régulière.
- Seuls les élèves du lycée, licenciés à l'A.S. peuvent participer aux entraînements.

COMPETITIONS :

- Les compétitions sont accessibles aux élèves ayant fourni tous les documents nécessaires à leur inscription.
- Si une compétition engendre un manquement aux cours, l'élève doit impérativement rattraper les cours, sous peine de ne plus être convoqué lors des compétitions suivantes.
- Le comportement adopté lors des rencontres devra être exemplaire et irréprochable. Dans le cas contraire, l'élève pourra être exclu de la compétition voire de l'Association Sportive.

DEPLACEMENTS LORS DES COMPETITIONS :

- Tous les déplacements sont pris en charge par l'Association Sportive et certains se feront avec le minibus du lycée.
- Dans certains cas, les déplacements peuvent se faire en transport en commun ou en taxi.

« Je m'engage à respecter ce règlement en adhérant à l'Association Sportive du lycée Simone Weil »

Nom : Prénom : Classe :

Fait à Le,

Signature de l'élève :